



Communiqué de presse – Mercredi 24 juin 2026

## **Canicule : la rénovation énergétique globale permet de diviser par trois le nombre de jours de chaleur excessive dans son logement l'été**

La France a connu sa première vague de chaleur dès le mois de mai et les températures caniculaires sont d'une intensité rare depuis plusieurs jours. Face à l'intensification de ces phénomènes météorologiques extrêmes, le collectif Rénovons révèle que la rénovation énergétique d'un logement permet de diviser par trois le nombre de jours de chaleur excessive dans son logement l'été et de maintenir une différence de température de 10 degrés entre l'intérieur du logement et l'extérieur.

### **La rénovation énergétique : une solution efficace face à la surchauffe dans les logements et qui a fait ses preuves**

La rénovation énergétique globale des logements englobe à la fois isolation performante, protections solaires extérieures, et ventilation mécanique adaptée. Il s'agit ainsi d'une mesure d'adaptation au changement climatique qui offre une alternative plus sobre et plus efficace sur le long terme, à conditions d'en comprendre les mécanismes et les conditions d'efficacité.

### **L'isolation : un socle indispensable pour se prémunir de la chaleur**

Au même titre qu'elle réduit la progression du froid en hiver, l'isolation freine la progression du chaud en été. En réduisant les transferts de chaleur à travers les parois du bâtiment – toiture, murs, planchers – l'isolation freine la progression de la chaleur extérieure vers l'intérieur et contribue à maintenir des températures intérieures plus stables tout au long de la journée.

**L'isolation permet ainsi de gagner 5 degrés de moins dans le logement au moment le plus chaud et de diviser par trois le nombre de jours de chaleur excessive dans le logement\***. À noter que dans les bouilloires thermiques, la température peut être équivalente voire supérieure à celle de dehors et donc les gains sont d'autant plus importants.

Des simulations thermiques, réalisées dans des combles non isolés avec des protections solaires, dans le sud de la France, montrent un inconfort thermique équivalent à 44 jours\* cumulés de chaleur excessive, avec des pics à 37,1°C\*. Des

conditions qui rendent le logement difficilement habitable en plein été. Avec une isolation performante et les bons usages l'inconfort passe à moins de 15 jours\* cumulé sur l'ensemble de la saison estivale. Le pic de température maximal, lui, redescend à 32°C\*.

*“La rénovation énergétique demeure la première chose à faire pour garder son logement habitable lors des vagues de chaleur. Afin de protéger la santé des habitants des bouilloires, le Gouvernement doit impérativement garantir le financement de MaPrimeRénov’.”* explique Charlotte Le Droumaguet, responsable des affaires publiques de Knauf Insulation France, membre du collectif Rénovons.

*\*Ces données sont issues des [travaux de Rénovons](#) s'appuyant sur une étude menée par le centre de recherche TIPEE. Les données exprimées en degrés-heure ont été traduites par les expert.es de Rénovons en degrés moyens dans le logement et en jours d'inconfort évités pendant l'été.*

[Retrouvez plus d'informations et de données chiffrées dans le dossier de presse](#)

## **Le rôle des protections solaires et de l'usage du logement**

L'isolation seule ne garantit pas le confort d'été : son efficacité est conditionnée aux comportements et aux protections associées. En interceptant le rayonnement solaire avant qu'il n'atteigne les vitrages, les protections solaires réduisent fortement les apports de chaleur en journée.

La gestion des ouvertures est tout aussi déterminante. Tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, ouvrir les fenêtres revient à réchauffer le logement : il convient donc de les maintenir fermées durant les heures les plus chaudes. La stratégie de surventilation nocturne, en se fondant sur le système de ventilation mécanique, est particulièrement efficace lorsqu'elle s'appuie sur une enveloppe bien isolée, capable de conserver la fraîcheur.

## **Réduire la dépendance à la climatisation**

Selon le centre de recherche TIPEE, la rénovation énergétique permet de réduire par trois les besoins en froid d'un logement climatisé. En pratique, cela se traduit par une consommation électrique nettement réduite et la possibilité de recourir à des équipements moins puissants, ce qui allège à la fois la facture énergétique et l'impact environnemental du refroidissement.

*“L'été j'ai désormais la même température grâce aux travaux de rénovation énergétique qu'avec les trois climatiseurs qui avaient été installés auparavant dans mon logement. Nous avons une impression de confort exceptionnel dans la maison et de la fraîcheur sans climatisation.”* explique Patrice, un sexagénaire ayant rénové thermiquement sa maison à Montpellier.

[Retrouvez dans le dossier de presse un exemple concret de rénovation énergétique à Montpellier](#)

## Le collectif Rénovons formule 6 mesures phares pour mettre un terme à la surchauffe des logements :

Face aux nombres de logements inadaptés pour faire face aux vagues de chaleur et aux enjeux sanitaires, sociaux et énergétique qui y sont liés, le collectif Rénovons appelle le gouvernement à se saisir de 6 mesures phares pour permettre à chaque personne de résider dans un logement décent même l'été :

- 1- Réviser la méthode de calcul de l'indicateur relatif au confort d'été du DPE
- 2- Intégrer ce nouveau critère d'habitabilité d'été à la définition d'une rénovation performante
- 3- Informer et afficher sur chaque annonce les informations relatives à l'habitabilité d'été pour chaque logement mis en location ou en vente
- 4- Faire évoluer les critères de décence du logement pour intégrer l'habitabilité d'été, avec une obligation pour les propriétaires bailleurs de prévenir les surchauffes et de maintenir des conditions d'occupation compatibles avec la santé des occupants, incluant une qualité de l'air intérieure satisfaisante
- 5- Créer, pour les locataires, un droit à déclencher la rénovation de leur logement, en cas de manquement manifeste et répété de leur propriétaire aux critères de décence du logement
- 6- Réinstaurer MaPrimeRénov' en sa version et ses montants issus du projet de loi de finances pour 2024.

Pour Damien Barbosa, coordinateur du collectif Rénovons au sein du réseau Cler :  
*"Alors que toutes les prévisions prévoient des vagues de chaleur plus fréquentes et plus violentes, il est primordial que l'action publique en matière de résilience face aux vagues de chaleur soit proactive. L'adaptation face à la surchauffe des logements est d'ores et déjà un enjeu de santé publique. Il devient dès lors indispensable de créer de nouveaux droits pour les citoyens les plus fragiles et impuissants face aux vagues de chaleur."*

Rénovons est un collectif de trente associations et d'entreprises créé en 2016 engagé en faveur de l'efficacité énergétique du bâtiment et la rénovation énergétique des logements. Il agit pour convaincre les décideurs d'adopter des mesures efficaces afin d'accélérer les rénovations performantes et lutter efficacement contre la précarité énergétique.



